
Les épisodes de pluies intenses méditerranéennes

Définition épisodes de pluies intenses :

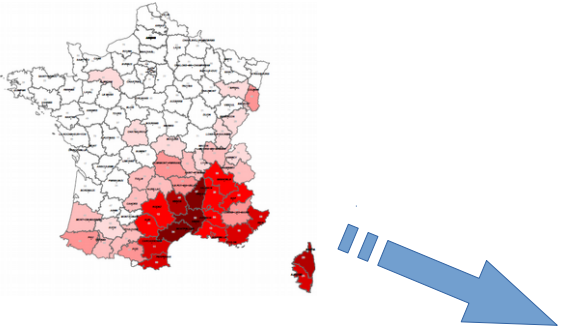
- **Cumuls > 150 mm en 24h**
pluviométrie annuelle en zone méditerranéenne : entre 600 et 750 mm / an
- **Importante quantité d'eau en peu de temps** (quelques heures)
- Intensités de **40 à 100 mm/h**
- Surface concernée : **quelques centaines de km²**
- Se produisent souvent à l'**automne** sur l'arc méditerranéen (mer chaude), mais pas exclusivement
- Volume d'eau précipitée pouvant être énorme selon l'étendue :
1 mm correspond à 1 litre/m² , 10 m³/ha, 1000 m³/km²
- **Conséquences** pouvant être très graves (ruissellement, crues-éclair, rafales de vent, glissements de terrain, grêle ...)

Formation des épisodes méditerranéens

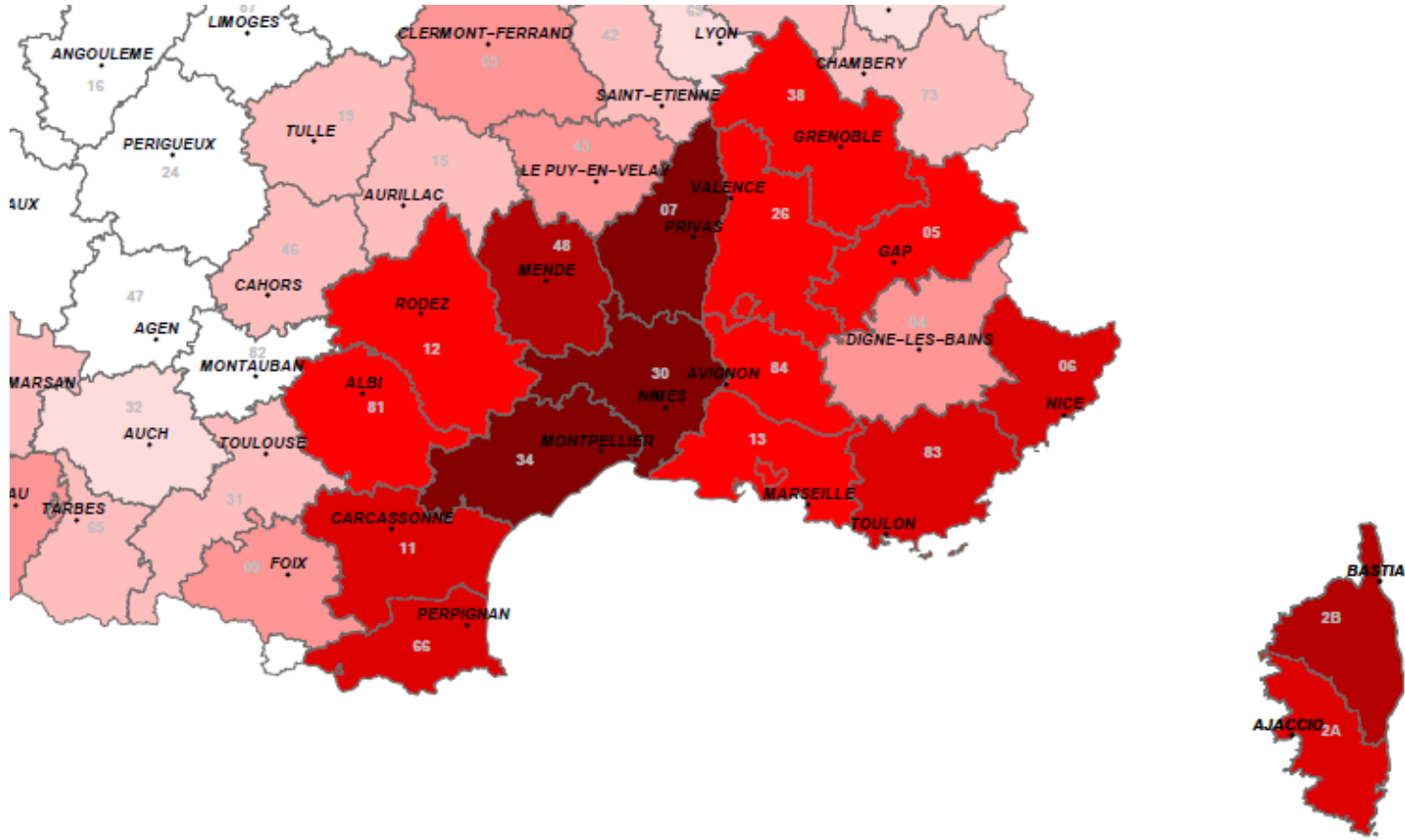


- liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de Méditerranée
- Soulèvement de la masse d'air (relief)
 - condensation
 - dégagement d'énergie
 - amplification phénomène
- L'arrivée d'air froid en altitude est un élément aggravant.
- Formation classique sur les reliefs des Cévennes (d'où dénomination « cévenols »), mais génération possible en plaine par soulèvement sur un « dôme » d'air froid.

Fréquence moyenne d'apparition des épisodes de fortes pluies avec plus de 150mm/24h (1968-2017)



Épisodes > 150 mm/24h :
spécificité méditerranéenne



Fréquences moyennes d'apparition

- en moyenne plus de 3 fois chaque année
- " 2 à 3 fois chaque année
- " 2 fois chaque année
- " au moins 1 fois tous les 1 à 2 ans
- " au moins 1 fois tous les 2 à 5 ans
- " au moins 1 fois tous les 5 à 10 ans
- " au moins 1 fois tous les 10 à 25 ans
- " au moins 1 fois
- aucune occurrence observée



Le dispositif de vigilance

Dispositif d'avertissement et d'aide à la décision, en amont de la chaîne d'alerte

- Objectifs
 - participer à la **qualité** et à la **cohérence** des **décisions publiques**
 - **lisibilité** (4 couleurs) et large **diffusion** par les **médias**
 - participer à la diffusion de la **culture du risque**

- Principes de base
 - Période de validité : les **24 heures à venir**.
 - Dispositif adapté à l'échelle **départementale**.
 - **Prévision** de l'intensité et de la chronologie des phénomènes.
 - Possibilité d'afficher et de suivre **plusieurs risques**.
 - Mise à disposition **simultanée** de l'information vigilance aux autorités en charge de l'alerte, aux médias, au public.
 - **4 couleurs** qualifiant le niveau de vigilance attendu

La vigilance météorologique

Site <http://vigilance.meteofrance.com/>

4 couleurs qualifiant le niveau d'événement attendu :

Rouge

- phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle
- mobilisation maximale des autorités

Orange

- phénomènes dangereux
- réponse « graduée » des autorités

Jaune

- phénomènes dangereux isolés
- Pas de réponse systématique des autorités.








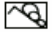
Vert

- Pas de vigilance particulière.

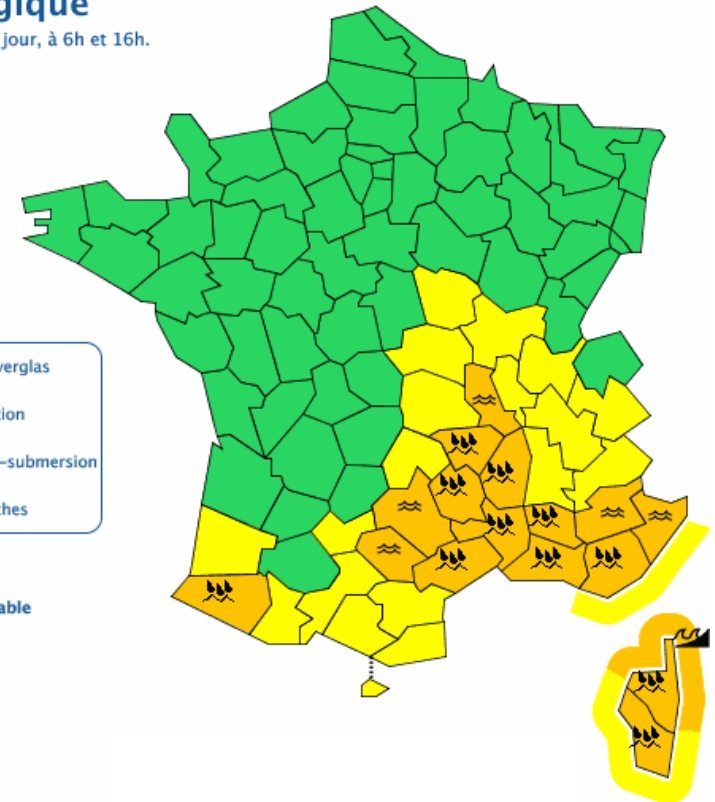
Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

- Une vigilance absolue s'impose** des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...
- Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus ...
- Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...
- Pas de vigilance particulière.**

 Vent violent	 Neige-verglas
 Pluie-Inondation	 Inondation
 Orages	 Vagues-submersion
 Grand Froid	 Avalanches

Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau de prévision des crues du Ministère du Développement durable



9 aléas :

Vent violent	Neige-verglas	Pluie-Inondation
Inondation	Orages	Vagues-Submersion
Grand Froid	Canicule	Avalanches

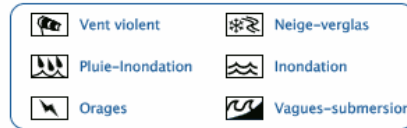
La carte de vigilance météorologique

Site <http://vigilance.meteofrance.com/>

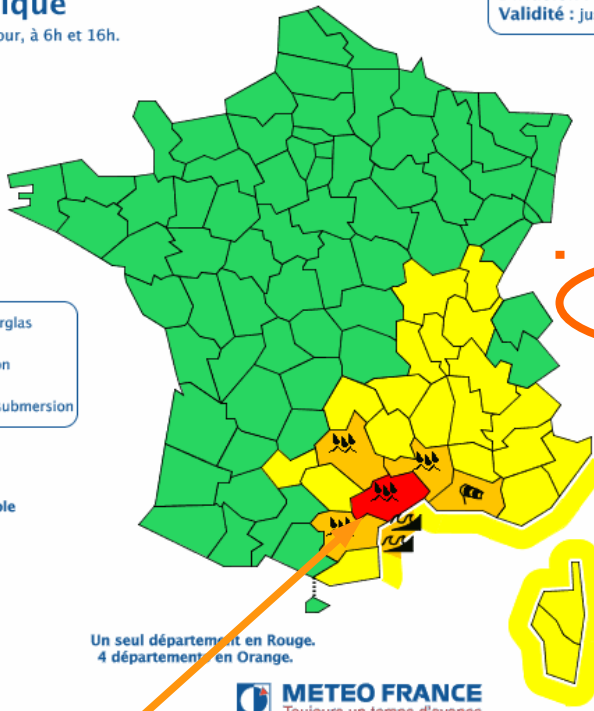
Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

- **Une vigilance absolue s'impose** des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...
- **Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus ...
- **Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...
- **Pas de vigilance particulière.**



Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du **Ministère du Développement durable**



Diffusion : le jeudi 13 octobre 2016 à 16h23
Validité : jusqu'au vendredi 14 octobre 2016 à 16h00

Consultez le **bulletin national**
 Vigilance rouge sur l'Hérault débutant ce jeudi à 20h pour de fortes pluies. Intempéries sur les départements en orange. Risque de crues significatives sur le département de l'Hérault et les bassins limitrophes.

Cliquez sur la carte pour lire les **bulletins régionaux**

Un seul département en Rouge.
 4 départements en Orange.



Toutes les 3 heures, les bulletins de suivi :

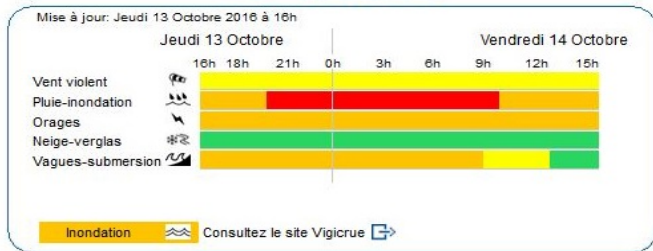
- qualifient l'événement dès le niveau **orange**
- informent sur les phénomènes **observés** et l'**évolution prévue**
- rappellent les **conséquences** possibles
- rappellent les **conseils de comportement** des pouvoirs publics

- Diffusion systématique à 6h et 16h
- Actualisation pour suivre l'évolution des phénomènes dangereux



Chronologie de la vigilance par phénomène

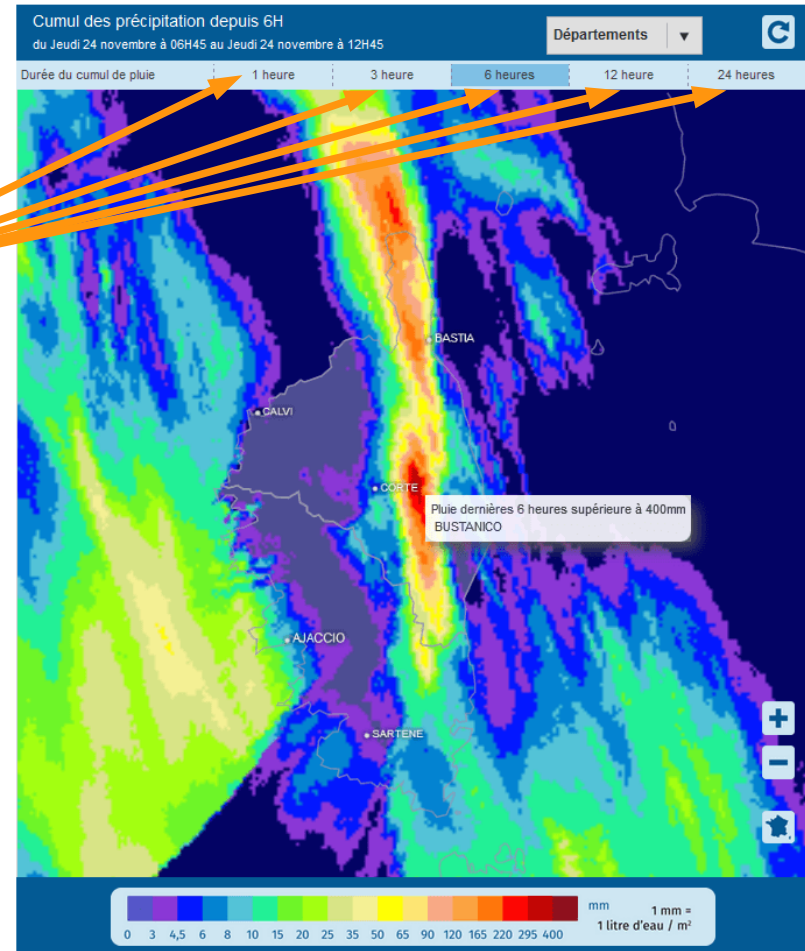
34 - HERAULT



Nouveauté, la carte lame d'eau radar

En cas de vigilance **orange** ou **rouge** concernant les aléas « **pluies-inondation** » ou « **orages** » possibilité de consulter les lames d'eau observées sur différentes profondeur de temps (1h, 3h, 6h, 12h, 24h), réactualisées toutes les 15 mn.

Accès par le lien :
«**Consulter les cumuls de pluie observés**»
dans la partie « situation actuelle » du bulletin régional de suivi.



Les Apic

Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes



- Service d'avertissements aux communes signalant le caractère exceptionnel des cumuls de pluies intenses observés à l'échelle infra-départementale
- A l'attention des **communes**, des Préfectures, des SPC et SDIS
- Produit strictement basé sur l'**observation pluviométrique**
- qualification de l'aléa pluviométrique : « **pluies intenses** » ou « **pluies très intenses** ». (ne prend pas en compte la vulnérabilité)
- Diffusion par messages vocaux, SMS, courriel
- Produit **institutionnel** complémentaire de la vigilance, non commercial
- Mis en œuvre en décembre 2011



Merci de votre attention

